







### A retenir

- MILDIU** La pression est forte. Il existe un risque d'apparition de mildiou mosaïque.
- BOTRYTIS** Les premiers foyers sont observés. Soyez vigilants car les conditions climatiques sont favorables au développement du champignon.
- VERS DE LA GRAPPE** Surveillez le début du vol de la troisième génération. La période de risque débutera dès l'intensification des captures et l'observation des premières pontes.

### MÉTÉO

#### Prévisions du 26 au 31 juillet 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 26	Mer 27	Jeu 28	Ven 29	Sam 30	Dim 31
Températures	16 21	12 22	14 25	14 25	14 25	14 26
Tendances		 Averses éparses				

### STADES PHENOLOGIQUES

Sur la zone Gascogne, la véraison se poursuit sur Chardonnay et Gamay et démarre sur Sauvignon, Colombard et Merlot. Les tous premiers signes de véraison ont été observés sur quelques parcelles précoces d'Ugni blanc (quelques baies vérées).

Sur la zone Madiran, la véraison démarre sur Tannat et Gros Manseng.

## MILDIOU

---

### • Situation au vignoble

Le vignoble est sain. On ne note peu d'évolution de la situation sanitaire cette semaine, à l'exception de quelques repiquages sur les parcelles qui présentaient déjà des symptômes.

Une présence ponctuelle de nouvelles taches sur jeunes feuilles est observée sur parcelles saines mais en faible proportion.

### • Données de la modélisation (Potentiel Système – IFV)

La semaine a été pluvieuse et les cumuls enregistrés du 18 au 24 juillet sont élevés :

- × **Sur la zone Gascogne**, le cumul varie de 22 mm à Montréal à 41,5 mm à Mauléon.
- × **Sur la zone St Mont**, les cumuls varient de 25 mm à Corneillan à 41 mm à Lelin Lapujolle.
- × **Sur la zone Madiran**, les cumuls enregistrés sont 18 mm à St Lanne, 18,5 mm à Montcaup et 34 mm à Diusse.

Ces pluies ont engendré des contaminations de masse sur la quasi-totalité des secteurs.

La pression est toujours en hausse et forte sur la quasi-totalité des secteurs.

Environ 5 mm suffiraient à engendrer de nouvelles contaminations de masse sur l'ensemble des secteurs. Les pluies du 25 juillet et les suivantes sont d'ores et déjà contaminantes.

**Évaluation du risque** : La situation climatique et ses conséquences demeurent inchangées. Les grappes sont à l'abri de nouvelles contaminations mais les jeunes feuilles peuvent encore voir apparaître de nouvelles taches. Surveillez l'évolution des symptômes sur feuilles. Une sortie de mildiou mosaïque n'est pas à exclure.

## OÏDIUM

---

### • Situation au vignoble

On n'observe toujours aucune évolution significative de la maladie.

**Évaluation du risque** : La période de risque est terminée dans la quasi-totalité des situations.

## BOTRYTIS

---

### • Situation au vignoble

On observe un démarrage des premiers foyers de botrytis dans des situations diverses. La fréquence d'attaque varie de 2 à 20 % de grappes atteintes :

- sur les parcelles grêlées à partir des baies éclatées (la fréquence d'attaque peut être localement importante),
- à partir de baies perforées par le vers de grappe en G2,
- à partir d'autres blessures sur grappes, notamment les plaies de rognage,
- sur les parcelles très vigoureuses où les grappes sont entassées et les grains très serrés.

**Évaluation du risque** : Soyez vigilants car les conditions climatiques sont favorables au développement du champignon.

Pour les cépages et situations sensibles nécessitant une surveillance spécifique, la deuxième phase de sensibilité est identifiée au début de la véraison. Une attention particulière doit être portée à la qualité de la pulvérisation (ciblage de la zone des grappes) et à l'alternance des familles chimiques indispensable pour limiter la progression des phénomènes de résistance (voir Note Nationale Botrytis).

**Prophylaxie** : Dans les zones à risque vers de la grappe, soyez vigilants à la troisième génération d'eudémis. L'effeuillage et la suppression des entassements de grappes peuvent permettre de limiter l'incidence du champignon.

## VERS DE LA GRAPPE

---

### • Situation au vignoble

Les conditions climatiques restent peu favorables à l'identification d'un éventuel démarrage de vol sur les pièges du réseau. A ce jour, les postes de piégeage n'ont enregistré aucune capture significative.

### • Données de la modélisation (Modèle Eudémis LOB version 2.0 - SRAL)

Les conditions météo continuent de perturber le démarrage du troisième vol. Sur les données de la modélisation intégrant l'évolution des températures, on observe encore cette semaine un nouveau différé. Le troisième vol devrait donc démarrer entre le 28 et le 31 juillet pour les secteurs précoces.

**Évaluation du risque** : Le démarrage du troisième vol n'est pas confirmé. La période de risque débutera dès l'intensification des captures et le dépôt des premières pontes (pas avant début août).

## CICADELLE VERTE

---

### • Situation au vignoble

Les populations sont faibles dans la plupart des situations (0 à 40 larves pour 100 feuilles d'après les observations de cette semaine). Comme à l'accoutumé, quelques parcelles sont soumises à une évolution plus importante des populations larvaires (jusqu'à 110 larves pour 100 feuilles).

**Évaluation du risque** : Surveillez l'évolution des populations

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

*Ce bulletin est le dernier de la saison. Bonne fin de campagne à tous !*

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

---

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par Agralia, la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, la SICA Altema, Terres de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.